



ARRÊTÉ MUNICIPAL AR2021-01

numérotant la rue des Jonquilles

Monsieur Claude LABARRE, Maire de la Commune de Fay-de-Bretagne ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2213-28 ;

Vu la délibération du conseil municipal 2021-19 en date du portant sur la dénomination d'une voie publique « rue des Jonquilles » ;

Considérant la création de nouveaux logements sur les parcelles n°685-683-698-697-688-689-682-697-690-692 et 691 section AB, il est nécessaire de numéroter cette nouvelle voie ;

ARRÊTE

Article 1 : La numérotation de la rue des Jonquilles est fixée telle qu'elle figure au plan joint.

PARCELLE	ADRESSE
AB 685-683-698 et 697	2, 4 et 6 rue des Jonquilles
AB 688	8, 10 et 12 rue des Jonquilles
AB 689, 682 et 697	14, 16, 18, 20 et 22 rue des Jonquilles
AB 690	24 et 26 rue des Jonquilles
AB 692	1 et 3 rue des Jonquilles
AB 691	5 et 7 rue des Jonquilles

Article 2 : Les propriétaires apposeront le numéro, qui leur sera remis par le Service Urbanisme, sur leur habitation.

Article 3 : Les propriétaires devront assurer l'entretien de leur plaque et pourvoir, en cas de nécessité, à leur remplacement.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fay-de-Bretagne, le 12 juillet 2021

Le Maire,
Claude LABARRE



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Publication qui a été reçue en Sous-Préfecture le

publiée le

Acte n°

Département :
LOIRE ATLANTIQUE
Commune :
FAY DE BRETAGNE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant Pôles de Topographie et de Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du Général Marguerite 44035 44035 NANTES Cedex 1
tél : 02 51 12 88 36 - fax
plg : 440.nantes@dgiip.finances.gouv.fr

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 09/07/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF83CC47
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics



Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



